UNE IDÉE POUR VOTRE QUARTIER ?

UN PROJET POUR AMÉLIORER LE CADRE ET LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ?

Participez à l'appel à projets des budgets participatifs !
Déposez vos propositions jusqu'au 31 décembre 2021
www.lalouviere.be

BUDGETS PARTICIPATIFS

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif est un processus de démocratie participative qui permet aux habitants et aux associations de l'entité de proposer l'affectation d'un montant défini par la Ville à des projets citoyens d'intérêt général.
La Ville de La Louvière lance sa deuxième édition du budget participatif, doté d'une enveloppe globale de 15.000 euros et vous aide à réaliser vos projets pour votre quartier! De tels budgets seront reconduits chaque année !

QUI PEUT SOUMETTRE UN PROJET ?

Tous les citoyens dès 18 ans et associations de La Louvière.

À QUELS CRITÈRES DOIVENT RÉPONDRE LES PROJETS ?

Les projets devront entre autres :
- Avoir pour objectif l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants ;
- Rencontrer l'intérêt général et apporter une plus-value au territoire communal ;
- Avoir un caractère durable ;
- Être réalisés entre mars et novembre 2022 ;
- Être réalisés sur le territoire de La Louvière par des citoyens louviérois ;
- Être accessibles à un large public.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les dossiers peuvent être soumis jusqu'au 31 décembre 2021, à l'aide du formulaire disponible sur www.lalouviere.be ou à l'accueil de la cité administrative.
Les projets citoyens seront sélectionnés par un jury et un vote citoyen. Cette aide pourra atteindre un maximum de 7.500 euros.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ?

pcs@lalouviere.be
064 277 811

Infos, formulaire de candidature et règlement sur www.lalouviere.be

LA LOUVIÈRE vous êtes au centre de tout

Wallonie

plan de cohésion sociale